



Club Nouveau Siècle

La « Participation » ou comment concilier progrès économique et progrès social (1)

La question qui se pose, dans une économie marchande en crise, est double : le partage des richesses et la place des salariés dans l'entreprise. Alors que nous vivons une détérioration des rapports entre l'entreprise et ses salariés, la « participation » permet de reconstruire ces rapports, comme elle induit des relations nouvelles entre tous les acteurs de la société. Dans une France en crise, l'une des voies du redressement de notre pays, redressement économique, social, culturel et moral, est la réactivation de l'idée même de participation.

Idée issue de la philosophie Gaulliste par laquelle l'homme retrouve toute sa place dans la société avec ses trois étapes que sont la participation aux fruits de l'expansion, la participation aux valeurs d'actifs nées de l'autofinancement et la participation aux responsabilités.

Il s'agit alors d'une véritable transformation sociale qui demandera une volonté politique, une concertation étroite et égale avec tous les partenaires, beaucoup d'énergie et du temps.

Ainsi, il appartient au Président de décider que, pour toutes les entreprises de main d'œuvre en France de plus de 50 salariés, la réserve de participation en valeur sera d'un montant égal aux dividendes distribués.

Cette opération permettra d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés.

Fait à Paris le 19 avril 2012

Serge Dassault

Secrétaire national de l'UMP en charge de la Participation
Sénateur de l'Essonne

Bernard Reygrobellet

Secrétaire national de l'UMP en charge des questions relatives à la transformation sociale
Président du club Nouveau Siècle

(1) D'aucuns trouveront un peu déséquilibré le traitement du progrès social par rapport au progrès économique, mais la participation aux bénéfices est plus facile à mettre en œuvre que la participation effective des salariés dans la gouvernance de l'entreprise. Cependant cette idée, comme bien d'autres idées, sûre de son fait continuera son chemin. BR

Club Nouveau Siècle [C.N.S.] www.club-nouveau-siecle.org
E-mail : bernard.reygrobellet@noos.fr - Tél. : 01 43 21 71 63 & 06 07 27 32 44
Présidents d'honneur : Philippe Dechartre, fondateur du C.N.S. et Yves Guéna.
Siège social : 58 rue Ramey – 75018 Paris